

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 4 novembre 2025 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 476 rue Principale, mardi 18 novembre 2025 à 19h00.

Sont présents à cette séance :

Mairesse Madame Karine Champagne  
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion  
Siège no 2 Monsieur Stéphane Veilleux  
Siège no 3 Monsieur Cédric Quirion  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Karine Champagne.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- Réouverture de la séance
- 14-Autorisation prêt temporaire Petit Shenley
- 15-Adjudication contrat matières résiduelles
- 16-Paiement no 3 Ponceau Rang 4 sud
- 17-Paiement final WSP tronçon 009
- 18-Paiement final WSP station de pompage
- 19-Paiement assurance FQM
- 20-Nommer fonctionnaires responsables des permis
- 21-Achat 2 réservoirs à eau chaude pour garage de la zamboni
- 22-Quote-part programme subvention au loyer
- 23-Rapport final PDT local augmentation des services en loisirs à St-Honoré
- 24-Remplacement du plexi au module de jeu 0-5 ans
- 25-Remplacement du contrôleur de la porte d'entrée intérieure du Centre multifonctionnel
- 26-Remplacement de la robinetterie pour une douche à l'aréna
- 27-Élection maire suppléant
- 28-Recommandation de paiement no 2 Petit Shenley
- 29-Avis de motion 252-2025 Grand Shenley
- 30-Dépôt de projet règlement 252-2025 Grand Shenley
- 31-Période de Questions
- 32-Fermeture de la séance

- **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Karine Champagne, mairesse, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

#### **14- AUTORISATION PRÊT TEMPORAIRE PETIT SHENLEY**

**2025-11-352**

**Considérant** que la municipalité réalise des travaux de réfection dans le Petit Shenley ;

**Considérant** que la municipalité doit effectuer un financement temporaire pour l'exécution des travaux en attente de la réalisation du financement permanent;

**Considérant** que le règlement d'emprunt 247-2025 décrète une dépense de 2 151 887\$ et un emprunt de 2 007 202\$ pour des travaux de réfection d'une partie du rang le Petit Shenley et l'affectation de la somme de 144 685\$ des soldes disponibles des règlements 198-2021, 172-2018 et 185-2020 pour la dépense prévue à ce règlement .

**Considérant** que le règlement 247-2025 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 12 mars 2025;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce d'un montant de 2 007 202\$;

**Que** le directeur général Monsieur Pier-Olivier Busque et la mairesse Madame Karine Champagne soient autorisés à signer pour et nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement temporaire.

#### **15- ADJUDICATION CONTRAT MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**2025-11-353**

**Considérant** que madame Nathalie Lapointe, adjointe administrative a effectué un appel d'offres sur le SEAO pour obtenir les services d'un fournisseur concernant la collecte des matières résiduelles

**Considérant** qu'un seul entrepreneur a soumis son offre de service pour la cueillette et le transport des matières résiduelles sur des options d'un an, trois ans et cinq ans :

GFL Environnement inc. (Services Matrec)

<b>Option :</b>	<b>Coût :</b>
1 an	97 500.00 \$ plus taxes
3 ans	299 873.44 \$ plus taxes
5 ans	512 492.03\$ plus taxes

**Considérant** que la soumission est conforme ;

**Considérant** que les prix les plus bas pour les trois options plus taxes sont ceux proposés par la firme GFL Environnement inc. (Services Matrec);

**Considérant** que madame Nathalie Lapointe recommande de retenir la firme GFL Environnement inc. (Services Matrec) pour une période de 5 ans;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'offre de services de la firme GFL Environnement inc. (Services Matrec) au montant de 512 492.03\$ plus taxes pour la cueillette et le transport des matières résiduelles pour une période de cinq ans s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030.

#### **16- PAIEMENT NO 3 PONCEAU RANG 4 SUD**

**2025-11-354**

**Considérant** que des travaux de réfection à un ponceau dans le rang 4 Sud ont été effectués;

**Considérant** que les travaux au ponceau étaient sous la responsabilité de la firme Excavation Bolduc;

**Considérant** que la demande de paiement no 3 est demandée au montant de 1 539.85\$ plus taxes;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le montant du paiement no 3 de 1 539.85\$ plus taxes soit versé à la firme Excavation Bolduc pour des travaux de réfection à un ponceau dans le rang 4 Sud;

**Que** le montant soit financé via Domtar, redevance gravière, le programme du PAVL ,PPA-CE et ES.

#### **17- PAIEMENT FINAL WSP TRONÇON 009**

**2025-11-355**

**Considérant** que les travaux du tronçon 009 du réseau d'aqueduc ont été effectués ;

**Considérant** que le paiement final de 690\$ plus taxes est demandé par la firme WSP CANADA INC. ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le paiement de 690\$ plus taxes soit effectué à la firme WSP Canada inc. pour les travaux du tronçon 009 réseau d'aqueduc ;

**Que** le projet soit financé via le règlement d'emprunt du projet lorsque celui-ci épuisé via le surplus cumulé.

#### **18- PAIEMENT FINAL WSP STATION DE POMPAGE**

**2025-11-356** **Considérant** que des travaux ont été effectués à la station de pompage;

**Considérant** que les travaux de surveillance ont été effectués par la firme WSP Canada inc.;

**Considérant** que la demande du paiement final reçu s'élève à 4 036.88\$ pl tx;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le montant du paiement final à la firme WSP Canada inc. pour des travaux à la station de pompage au montant de 4 036.88\$ pl tx soit autorisé;

**Que** le paiement soit financé via le surplus.

#### **19- PAIEMENT ASSURANCE FQM**

**2025-11-357** **Considérant** que le conseil utilise les services du fonds d'assurance des municipalités du Québec pour assurer les bâtiments, équipements et véhicules;

**Considérant** que le coût des assurances s'élève à 106 151.83\$ tx inclus;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le directeur général, monsieur Pier-Olivier Busque signe le contrat d'assurance avec le fonds d'assurance des municipalités du Québec;

**Que** le montant de 106 151.83\$ pour les assurances des bâtiments, équipements et véhicules à la firme FQM assurance soit payé avec le budget d'opération 2026.

#### **20- FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DES PERMIS**

**2025-11-358** **Considérant** l'entente intermunicipale entre la municipalité et la MRC de Beauce-Sartigan pour la fourniture d'un service en matière d'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs au traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) et d'un soutien en urbanisme offert par le service d'aménagement et de développement du territoire;

**Considérant** que la municipalité déclare sa participation au volet 2 de l'entente pour l'année 2026 et le renouvellement automatique de celle-ci chaque année subséquente, le tout selon les modalités prévues à ladite entente;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 3 de l'entente, la municipalité doit nommer les fonctionnaires désignés de la MRC qui devront voir à l'application des responsabilités et des tâches décrites au volet 2 de cette entente;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 3 de l'entente, la municipalité doit nommer un fonctionnaire désigné localement qui devra voir à l'application des responsabilités et des tâches décrites au volet 2 en cas de suppléance aux fonctionnaires de la MRC;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil confirme l'adhésion au volet 2 pour l'année 2026 et le renouvellement automatique de celle-ci chaque année subséquente;

**Que** le mandat soit donné aux fonctionnaires de la MRC ci-après identifiés pour appliquer les responsabilités et les tâches décrites à ce volet de l'entente intermunicipale :

- Olivier Champagne
- Catherine Parent-Pelletier
- Marie-Sol Lemieux
- Marius Cassista

**Que** la tâche d'inspecteur municipal sera confiée à monsieur Pier-Olivier Busque et madame Nathalie Lapointe pour l'application des responsabilités et tâches décrites au volet 2 en cas de suppléance aux fonctionnaires de la MRC.

## **21- ACHATS 2 RÉSERVOIRS À EAU CHAUDE GARAGE ZAMBONI**

**2025-11-359**

**Considérant** que deux réservoirs à eau chaude à l'aréna pour l'entretien de la glace ont besoin d'être changés;

**Considérant** que le coût d'un réservoir est évalué à 750\$;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** les 2 réservoirs à eau chaude pour la zamboni soient changés pour un montant de 1500\$ pl tx;

**Que** le montant soit financé via le budget d'opération.

## **22- QUOTE-PART PROGRAMME SUBVENTION AU LOYER**

**2025-11-360**

**Considérant** l'entente de gestion pour les unités de supplément au loyer de notre municipalité;

**Considérant** que cette entente implique une contribution financière de 10% annuellement;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** les membres du conseil acceptent ladite dépense de l'entente de gestion avec l'Office d'habitation du Sud des Appalaches pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

**Que** cette contribution annuelle, totale sera ajustée aux États financiers 2025 avec les douze mois de l'année.

## **23-RAPPORT FINAL PDT LOCAL AUGMENTATION DES SERVICES EN LOISIRS À ST-HONORÉ**

**2025-11-361**

**Considérant** que la MRC dans sa politique de développement du territoire volet local a promis une aide financière maximale de 18 647,64 \$ ou 80% du montant final pour le projet d'augmentation des services en loisirs à St-Honoré ;

**Considérant** que les factures sont compilées pour un montant de 22 774,02 \$ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil entérine le rapport financier pour le projet d'augmentation des services en loisirs à St-Honoré ;

**Que** la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à fournir ce rapport de fin d'activité à la MRC pour recevoir les sommes restantes.

## **24-REMPLACEMENT DU PLEXIGLASS AU MODULE DE JEU 0-5 ANS**

**2025-11-362**

**Considérant** que le module de jeu pour les 0-5 ans a une pièce de brisée;

**Considérant** que le Plexiglas doit être remplacé au coût de 153.73\$ plus tx;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le Plexiglas au module de jeu 0-5 ans soit remplacé au montant de 153.73\$ pl tx.

**Que** le montant soit financé via le budget d'opération.

#### **25-REMPLACEMENT DU CONTRÔLEUR HA-8 DE LA PORTE D'ENTRÉE DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**2025-11-363** **Considérant** que le mécanisme de la porte du centre multifonctionnel n'est plus fonctionnel et doit être remplacé;

**Considérant** que la soumission pour la pièce, le déplacement et l'installation s'élève au montant de 778\$ pl tx;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le contrôleur de la porte d'entrée du centre multifonctionnel soit remplacé pour un montant de 778\$ pl tx.

**Que** le montant soit financé via le budget d'opération.

#### **26-REMPLACEMENT DE LA ROBINETTERIE POUR UNE DOUCHE À L'ARÉNA**

**2025-11-364** **Considérant** que l'entretien des douches à l'aréna a eu lieu avant le début de la saison;

**Considérant** qu'une douche est défectueuse et aurait besoin d'être réparée;

**Considérant** que la Quincaillerie Champagne peut fournir de la robinetterie au montant de 127\$ pl tx pour effectuer la réparation;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la réparation soit effectuée;

**Que** le matériel nécessaire à la réparation de la douche de l'aréna soit acheté à la Quincaillerie Champagne au montant de 127\$ pl tx;

**Que** le montant de la réparation soit financé via le budget d'opération.

#### **27-ÉLECTION MAIRE SUPPLÉANT**

**2025-11-365** **Considérant** que le conseil doit élire un maire suppléant pour l'année 2026 ;

**Considérant** que les membres du conseil se sont consultés à cet effet et que la mairesse s'est retirée de la discussion ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** monsieur Francis Quirion soit nommé maire suppléant pour l'année 2026.

#### **28-RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 2 PETIT SHENLEY**

**2025-11-366**

**Considérant** que la firme Construction Abénakis inc. a effectué des travaux pour le Projet Petit Shenley;

**Considérant** que le montant du paiement no 2 s'élève à 1 172 841.24\$ incluant les taxes.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**Que** le paiement no 2 soit effectué à la firme Construction Abénakis inc. pour un montant de 1 172 841.24\$ incluant les taxes pour les travaux du Rang Petit Shenley.

**Que** le montant soit financé via la subvention TECQ et le règlement d'emprunt;

#### **29-AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 252-2025 RÉFECTION D'UNE PARTIE DU RANG GRAND SHENLEY**

**2025-11-367**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Cédric Quirion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 252-2025 intitulé règlement pour la réfection d'une partie du rang Grand Shenley.

#### **30-DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 252-2025 RÉFECTION D'UNE PARTIE DU RANG GRAND SHENLEY**

**2025-11-368**

Il est, par la présente, déposé par monsieur Cédric Quirion, conseiller, le projet du règlement numéro 252-2025 intitulé règlement pour la réfection d'une partie du rang Grand Shenley.

#### **31-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée.

### 32-FERMETURE DE LA SÉANCE

**2025-11-369**


Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 19h35.



---

Karine Champagne, mairesse



---

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier